

# Le Serrissien

[www.serris.fr](http://www.serris.fr)

N° 120  
OCTOBRE  
2022



/ DOSSIER

## Ce que la Ville fait pour les écoles !

/ COUP D'ŒIL

■ UNE BIEN BELLE SEMAINE BLEUE

/ ÉCONOMIE

■ LA ZAC DU COUTERNOIS

**Serris**  
Val d'Europe

# SOMMAIRE



## Suivez-nous

Sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr)

sur notre **page Facebook officielle**  
**f VilleDeSerris**

En vous inscrivant  
sur la **newsletter**  
depuis [www.serris.fr](http://www.serris.fr)



## VILLE DE SERRIS

2, Place  
Antoine Mauny  
BP 15 - Serris  
77706  
Marne la Vallée  
CEDEX 4  
**Tél. 01 60 43 52 00**  
Fax : 01 60 43 08 13  
[contact@serris.fr](mailto:contact@serris.fr)  
[www.serris.fr](http://www.serris.fr)

### Accueil

Lundi : 14 h 00-18 h 00  
Du mardi au vendredi :  
9 h 00-12 h 00  
et 14 h 00-18 h 00  
Samedi : 9 h 00-12 h 00

P. 4

## ZAPPING

En bref et en images  
Le Forum des Associations

P. 8

## COUP D'ŒIL

Molière à l'honneur à Serris  
Cet été à Serris  
Le recensement militaire  
donne des droits  
Obtenez votre passeport ou CNI  
en toute sérénité  
Horaires d'accueil des services  
techniques  
Octobre Rose : 3 297 € récoltés  
Hommage à Hervé  
Une bien belle semaine bleue

P. 18

## RENCONTRE

Informez pour éviter le pire

P. 20

## DOSSIER

Ce que la Ville fait pour les écoles !  
Joyeux anniversaire  
Jean de La Fontaine

P. 26

## ÉCONOMIE

La ZAC du Couvernois  
continue son développement  
Visiocom :  
un minibus gratuit pour la Ville

P. 28

## CADRE DE VIE

Bravo et merci !  
Détenteurs de poules, volailles,  
lapins... Faites-vous connaître !  
Planning prévisionnel de livraison  
des futurs programmes

P. 30

## DÉMOCRATIE

Expression politique  
Je m'engage au CMJ

P. 32

## À L'AFFICHE



6



10



14



24



28



Mes chers concitoyens,

Tout d'abord, je souhaite à nos élèves, nos enseignants, nos associations sportives, culturelles, solidaires et économiques une très bonne rentrée.

Je ne reviendrais pas ici sur la rentrée scolaire, largement traitée dans ce nouveau Serrissien. Pour autant, quel plaisir de vivre ma première vraie rentrée parmi les petits Serrissiens, depuis le début de ce mandat, sans restriction sanitaire et de (re)découvrir tous ces sourires.

Toutefois, cette rentrée s'annonce avec un climat social tendu. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens, avec en plus, le risque d'une nouvelle crise sanitaire annoncée.

Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir. La guerre en Ukraine n'en finit pas, l'équilibre politique en France n'est pas construit et les aléas climatiques que nous venons de vivre cet été dans notre pays fragilisent notre quotidien.

Malgré ce contexte, votre municipalité continue à investir pour votre bien-être. Comme chaque été, nous avons profité des deux mois pour améliorer nos écoles, nos bâtiments communaux et associatifs, préparer les futurs travaux de voirie et programmer les investissements futurs qui viendront conforter l'image de Serris.

Cet été, nous avons pu nous retrouver sur les berges de nos lacs et flâner dans notre nouveau parc urbain, pour des moments de convivialité qui nous ont tant

manqué les deux années précédentes, notamment avec « Bougez votre été » et les « Journée à la mer à 1 € ».

Bien des événements joyeux nous attendent aussi pour ce début d'automne. Nouveaux commerçants au marché dominical, nouvelle saison culturelle à la Ferme des communes, semaine bleue, arrivée de nouvelles sociétés, accueil des nouveaux habitants, élection du CME, etc.

Comme je l'ai indiqué en clôture de notre traditionnel forum des associations, toute la municipalité est reconnaissante de l'investissement de nos bénévoles au service du plus grand nombre, sans omettre leur conjoint·e.

Serris est une ville dominée par le vert (parcs, arbres et arbustes) et le bleu (lacs et bassins) mais aussi une ville en rose à l'occasion du mois consacré à la lutte contre le cancer du sein. Je forme le vœu que nous soyons très nombreux à nous mobiliser contre ce fléau qui chaque année en France frappe trop de femmes supplémentaires.

Agir en faveur de la santé, en faveur de la culture, en faveur du sport. Agir ensemble, chaque instant, pour que Serris demeure la ville où il fait bon vivre.

C'est tout le sens de mon engagement à votre service.

» **Agir en faveur de la santé, en faveur de la culture, en faveur du sport. Agir ensemble, chaque instant, pour que Serris demeure la ville où il fait bon vivre. »**

**Philippe DESCROUET**

Maire de Serris

Président de Val d'Europe agglomération

## / ZAPPING

### UNE JOURNÉE DE RÊVE ▶

Dimanche 10 juillet, Disneyland Paris avait invité des familles bénéficiaires des Centre communaux d'Action Sociale des communes du Val d'Europe à une journée dans les parcs d'attractions Disney. Accompagnés par Francis ROBIN-LEROY, conseiller municipal, 60 Serrisais ont pu ainsi profiter d'un moment magique et découvrir, en avant-première, la nouvelle zone thématique, MARVEL Avengers Campus au parc Walt Disney Studios.

Merci à Disney pour sa générosité.



### APÉRITIF RÉPUBLICAIN DU 13 JUILLET

Mercredi 13 juillet, veille de notre Fête nationale, les élus de la commune avaient convié les Serrisais au traditionnel apéritif républicain. Les 200 Serrisais présents ont pu échanger autour d'un buffet avant d'éventuellement poursuivre la soirée au bal des pompiers de Chessy. L'apéritif républicain, lancé pour la première fois en 2016, est toujours un moment convivial et intergénérationnel; un bel exemple du « vivre ensemble à Serris »! ▼



### VISITE DU JURY DU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS ▶

Le 22 juillet dernier, le jury du Label Villes et villages fleuris est venu dans notre commune. Ce label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. Serris est détentrice depuis de nombreuses années de 3 fleurs et vise l'obtention de la 4<sup>e</sup> fleur sur le long terme.





## ◀ RENTÉE DU RELAIS PETITE ENFANCE

Vendredi 9 septembre, les assistantes maternelles de la commune étaient conviées à la traditionnelle rentrée du Relais Petite Enfance. Accueillies par Christelle PETIT, Adjointe au Maire de Serris, déléguée à la Petite Enfance, au Droit des Femmes et de la Famille, les assistantes maternelles ont pu échanger avec Géraldine BEUCHER, responsable du Relais Petite Enfance sur les ateliers et les animations mis en place par la Ville à leur intention. Le réseau des Médiathèques du Val d'Europe était également présent pour présenter leurs services liés à la Petite Enfance.

## CÉRÉMONIE DES MENTIONS TRÈS BIEN

Vendredi 7 octobre, la Ville de Serris organisait la traditionnelle cérémonie de récompenses des jeunes diplômés ayant obtenu la mention très bien au brevet ou au baccalauréat. Plus de 40 collégiens et lycéens étaient présents cette année. Sept étudiants qui ont décroché la mention très bien au bac en 2022 connaissaient déjà cette cérémonie car ils avaient déjà reçu la mention très bien au brevet en 2019. Philippe DESCROUET, Maire de Serris, et Henri PEREZ, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et aux Sports, accompagnés de nombreux élus, ont rappelé que l'objectif de cette cérémonie est de mettre à l'honneur le travail et l'implication des élèves, mais aussi de saluer le rôle de leurs parents et de leurs enseignants dans leur réussite. Les élèves ont reçu symboliquement des cadeaux. ▼



Plus de photos  
[www.serris.fr](http://www.serris.fr)  
 f Ville. de Serris

# Le Forum des associations

Ce samedi 3 septembre, le traditionnel Forum des associations de Serris a encore connu une belle fréquentation. Plus de 2000 visiteurs sont venus rencontrer les associations de la commune et trouver l'activité qui leur permettra de s'épanouir cette année.

Le public a pu également profiter des nombreuses démonstrations, du groupe Arcadium, des ateliers maquillage et sculpture de ballons et de la buvette tenue par le Comité des Fêtes de Serris.

Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe Agglomération et les nombreux élus présents ont remercié les bénévoles et présidents d'association pour leur grande implication dans la vie de notre commune.







# Molière à l'honneur à Serris

**Les 17 et 18 septembre Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération et Dominique BRUNEL, adjointe au Maire déléguée à la Culture avaient souhaité mettre à l'honneur un des plus célèbres comédiens et dramaturges français: Molière. Trois spectacles et une exposition étaient ainsi présentés à la Ferme des Communes à l'occasion des 400 ans de la naissance de Molière.**

## **Molière à la rue**

Le premier spectacle du week-end, *Molière à la rue* a pris place sous la halle de la Ferme des Communes. Cette pièce, proposée gratuitement par la ville a offert un spectacle mêlant rêve et réalité, passé et présent, thèmes classiques et contemporains... Preuve que les thèmes abordés par Molière sont toujours d'actualité.

## **Le voyage de Molière**

Après *Adieu Monsieur Haffmann* et *La famille Ortiz*, la Ferme des Communes

accueillait le samedi soir une autre pièce de Jean-Philippe DAGUERRE (deux Molières et cinq nominations à cette cérémonie): *Le Voyage de Molière*. Cette pièce, qu'il a coécrite avec Pierre-Olivier SCOTTO, a été préparée en résidence à Serris en juin dernier. Jean-Philippe DAGUERRE était d'ailleurs présent à ce spectacle en compagnie de Philippe DESCROUET et de Dominique BRUNEL, son adjointe à la Culture pour lancer la nouvelle saison de la Ferme des Communes.

## **Tout Molière ou presque**

Le week-end Molière s'est achevé le dimanche après-midi avec le spectacle jeune public *Tout Molière ou presque*.

Cette représentation interactive a vu les trois acteurs décider de relever un défi: monter tout Molière en moins d'une heure.

Une prestation pétillante et explosive qui a emporté le public dans de grands éclats de rire; rien de plus normal pour ce week-end dédié à ce maître de la comédie.





### Sur un air de tango

Le samedi 1<sup>er</sup> octobre, la Ferme Des Communes accueillait la pièce de théâtre, *Sur un air de tango*, la première pièce d'Isabelle DE TOLEDO. Une pièce émouvante qui parlait des liens familiaux, de la vieillesse, du deuil... Dans le cadre de la Semaine bleue à Serris, qui a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 7 octobre, les élus avaient encore convié cette année 50 seniors de la commune à assister à cette représentation.



**LA FERME DES COMMUNES**



### FERME DES COMMUNES

8 boulevard Robert Thiboust  
77700 Serris

[www.fermedescommunes.fr](http://www.fermedescommunes.fr)

[f fermedescommunes](https://www.facebook.com/fermedescommunes)

### LES PROCHAINS SPECTACLES



Sam. 12 nov. 21h 00 29 € / 23 €



Sam. 3 déc. 21h 00 24 € / 19 €



Dim. 18 déc. 15h 00 8 € / 5 €



Sam. 7 jan. 21h 00 24 € / 19 €



Sam. 14 jan. 15h 00 29 € / 23 €



Dim. 5 fév. 15h 00 8 € / 5 €

Précédé par un atelier découverte du jazz et des instruments de musique traditionnels



## Cet été à Serris

**Bougez votre été, journée à la mer pour 1 euro, cinés plein air, apéritif républicain, concert, plateau de danse, sorties jeunesse... l'été a été animé à Serris. Zoom sur quelques unes des actions menées pendant les vacances scolaires.**

### — Journée à la mer pour 1 euro : 2022

Cette année encore, la Ville de Serris a reconduit l'opération une journée à la mer pour 1 euro. Cette initiative, lancée en 2017, permet à tous les Serrisiens, sans condition d'âge ou de revenus, de profiter d'une escapade estivale à moindre coût : un euro pour un voyage à la mer, transport en bus grand tourisme et panier pique-nique compris.

Cette opération répond à la volonté du Maire de Serris de favoriser le « vivre ensemble », et les liens intergénérationnels. Près de 600 Serrisiens, accompagnés par les élus, ont ainsi pu profiter des belles stations balnéaires de Cabourg, Deauville, Le Touquet, Le Crotoy, Houlgate, Cayeux sur Mer, Dieppe, Fecamp, Saint Valery en Caux et Trouville.



### — Bougez votre été

Du 2 au 30 juillet, la nouvelle édition de Bougez votre été a à nouveau proposé des animations pour tous les âges et tous les goûts avec par exemple, des activités pour les 0-3 ans, des séances de bien être adultes, du sport pour les aînés, des initiations sportives, un escape game, un atelier émission de radio, un plateau cirque, du bootcamp, des bulles de savon géantes, des balades à poney... Un programme riche mais gratuit ! Sans compter les sorties jeunesse comme l'accrobranche ou l'aqua park proposées à des tarifs réduits de 7 à 12 €.

### — Concert d'Elias DRIS

La caravane du File7 s'est posée à Serris début juillet avec à son bord Elias DRIS, un jeune homme au charisme imprégné de douceur, tacheté d'humour et qui vaut le détour !

Sur des accents folks, Elias DRIS a enchanté le public présent et rameuté bon nombre de passants qui se sont volontiers laissé séduire par les mélodies. Jérémie a ouvert et clôturé la soirée avec un DJ set entraînant.



### — Plateau de danse

Le 9 juillet, la ville de Serris proposait un plateau de danse « du ballet au hip-hop », précédé d'une masterclass animée par la compagnie Xuan Le. Cette représentation culturelle a eu lieu sur le parvis de l'Hôtel de Ville suite à la volonté de Dominique Brunel, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, de proposer de la Culture « hors les murs ».

Merci aux compagnies Xuan Le, Elizabeth Gahl, à l'ensemble Kinetikos, Yvonne Smink et à la troupe Roméo Treatto pour ce magnifique spectacle.

### — Cinés plein air

La Ville de Serris a proposé deux cinés plein air cet été. Début juillet, c'est le film *The Greatest Showman* qui a été présenté à près de 220 spectateurs. Comme souhaité par Franck BROLLIER, Adjoint au Maire délégué à l'Animation, la projection du film a été précédée d'une animation cirque présentée par Monsieur Cirque. Fin août, la ville proposait le dessin animé *Coco*, de Pixar. 320 personnes ont été accueillies à cette séance. Elles ont reçu des cadeaux offerts par les Disney Volunteers qui ont également animé un quiz sur le thème du film, avec encore là des lots à gagner. Avant le film, Nataniel, a interprété deux morceaux à la guitare dont une chanson du dessin animé de Pixar.

Lors de ces deux séances estivales, les spectateurs ont eu la surprise de se voir offrir du pop-corn par la Ville avec le soutien du Comité des Fêtes.



# Le Recensement militaire donne des droits

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser

### Qui ?

Garçons et filles de nationalité française

### Où ?

À la mairie du domicile

### Quand ?

Dès 16 ans

### Avec quoi ?

- Carte identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

### Pourquoi ?

- Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, bac, CAP, BEP...)
- Pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- Pour l'inscription d'office sur les listes électorales



**J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???**



## Obtenez votre Passeport ou CNI, en toute sérénité

### Anticipez votre rendez-vous

Les demandes de passeport ou de carte nationale d'identité s'effectuent uniquement sur rendez-vous que vous pouvez prendre directement sur [serris.fr](https://serris.fr) ou en utilisant le QR-code ci-contre.

Les délais pour avoir un rendez-vous peuvent être longs, tout comme ceux de fabrication, donc n'hésitez pas à anticiper vos demandes, surtout si vous partez en vacances à l'étranger ou avez besoin d'une pièce d'identité pour un examen.



### Préparez votre rendez-vous

Une prédemande doit être complétée sur le site [www.ants.gouv.fr](https://www.ants.gouv.fr)

La prédemande a une durée de validité de 6 mois.

N'attendez pas le rendez-vous pour faire vos photos d'identité. Même si l'Hôtel de Ville est équipé d'une cabine photo agréée, **les photos doivent être prises avant le rendez-vous**. Pour les enfants de moins de 6 ans, privilégiez un photographe.

**N'oubliez pas d'acheter vos timbres fiscaux** (à acquérir lors de la prédemande, en bureau de tabac, à la trésorerie, centre des impôts ou directement en ligne à l'adresse suivante: <https://timbres.impots.gouv.fr/>). Le timbre fiscal est valable 1 an.

La liste des pièces justificatives que vous devez apporter est indiquée sur [serris.fr](https://serris.fr). La liste dépend de votre situation personnelle donc vérifiez bien le cas qui vous correspond. **Tout dossier incomplet sera refusé. Il faudra alors prendre un nouveau rendez-vous.** Nous vous conseillons donc de passer à l'accueil de l'Hôtel de Ville avant votre rendez-vous, afin de faire vérifier la conformité de vos photos d'identité et des pièces à fournir.



**Pour que votre rendez-vous pour un passeport et/ou une carte nationale d'identité (CNI) se passe le mieux possible, voici quelques règles à respecter impérativement.**

### **Le jour du rendez-vous**

Tous les demandeurs doivent être présents au rendez-vous (même les enfants).

Tous les justificatifs doivent être imprimés, y compris la prédemande. Merci d'apporter les originaux et les copies de tous les documents.

### **Après le rendez-vous**

Les remises de titres s'effectuent sans rendez-vous mais nécessitent d'avoir accès aux terminaux cni/passeport. Un peu de patience est parfois nécessaire si un rendez-vous passeport est déjà en cours.

### **EN SAVOIR PLUS**

Liste des pièces nécessaires pour les demandes de cartes d'identité et les passeports sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr).

## **Bourse au permis**

Comme tous les ans et pour la quatrième année consécutive, la Ville de Serris avait reconduit son dispositif de « bourse au permis de conduire », 14 jeunes ont ainsi bénéficié de 500 euros en contrepartie de 35 heures d'activités d'intérêt général au sein des services techniques. Cette bourse est directement versée aux deux autos-écoles partenaires de Serris, Just Permis et Excel Conduite.



## **Horaires d'accueil des Services Techniques**

Les horaires d'ouverture du Centre Technique Municipal qui héberge les Services Techniques évoluent. Il est maintenant ouvert du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h00 et de 13 h 45 à 17 h00.

### **SERVICES TECHNIQUES**

Centre Technique Municipal - 2 boulevard Robert Thiboust - 77700 Serris

Tél. : 0160 4366 81 - [www.serris.fr](http://www.serris.fr) - [s-technique@serris.fr](mailto:s-technique@serris.fr)

Vous pouvez vous adresser aux Services techniques pour des informations sur les espaces verts, la voirie, l'occupation du domaine public, les demandes de containers pour la collecte des déchets (bacs bleus et bacs verts), les demandes de sacs pour déchets verts, les réservations d'emplacement(s) pour les déménagements, les conseils pour la sécurité et l'accessibilité dans les Établissements Recevant du Public (ERP).



## Octobre Rose : 3 297 € récoltés

**La cinquième édition de la marche solidaire Octobre Rose, organisée par la Ville de Serris et le Comité des Fêtes a eu lieu le dimanche 16 octobre. 3 297 euros ont été reversés à l'Association des Amis du Service d'Oncologie et de Radiothérapie (ASOR) du Grand Hôpital de l'Est Francilien (GHEP).**

**D**imanche 16 octobre, la Ville de Serris et le Comité des Fêtes de Serris organisaient la 5<sup>e</sup> édition de la marche solidaire Octobre Rose. Après une chorégraphie organisée par Serris Danse Val d'Europe, plus de 300 personnes, dont de nombreux élus, sont parties parcourir les 6 km de marche à travers la commune menée par l'association Serri's Balad.

À l'issue de la marche Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, Franck BROLLIER, Adjoint au Maire délégué à l'Animation et le Comité des Fêtes de Serris ont remis un chèque de 3 297 euros au Docteur LE FOLL, Chef

du service d'oncologie du GHEP qui représentait l'Association des Amis du Service d'Oncologie et de Radiothérapie (ASOR) - Grand Hôpital de l'Est Francilien. Cette somme provient de la marche solidaire mais aussi des dons de l'Hbcve, de Serris Danse Val d'Europe et de la Maison Valeuropéenne. Ces dons aideront l'ASOR à leurs différents projets.

Merci à tous les participants, aux bénévoles, aux associations et aux partenaires : Serris's balad, Serris Danse Val d'Europe, HBCVE, La Maison Valeuropéenne, Formapelec, Copycat Store, la Maison Mar-teau, l'Atelier, la Maison Robac et Pimp my food.

# Hommage à Hervé

Hervé KAOUANE, Policier Municipal de Serris nous a quittés le 20 août dernier. En hommage à ce policier municipal exemplaire, retrouvez le message que Philippe DESCROUET, Maire de Serris a communiqué à cette triste occasion.

Mes chers concitoyens,

Comme vous tous, je suis bouleversé par le drame qui frappe notre commune de Serris.

En effet, aujourd'hui [le 20 août] un accident est survenu sur la base aérienne de Meaux-Esbly où deux personnes ont trouvé la mort lors d'un baptême d'ULM. L'appareil a fait une chute de plus de 60 m peu après le décollage.

Parmi les deux victimes, on compte notre policier municipal, Hervé KAOUANE.

Plus qu'un agent de la commune, sa silhouette était familière des Serrisiens de tout âge: devant les écoles, au marché dominical, à la Ferme des Communes et dans nos rues en patrouille.

Hervé était une montagne de gentillesse, de drôlerie, de discrétion et d'élégance que ses collègues de la Police municipale comme des autres agents communaux lui connaissaient tous.

Aujourd'hui, une tristesse rageuse m'anime tant je suis saisi par l'injustice qui l'a frappé devant sa famille au cours d'un moment qui devait être festif et convivial.

Lever le voile pudique sur une peine indescriptible qui me frappe tout comme la grande famille des agents de la Ville de Serris, est toujours un exercice périlleux.

Je ne suis pas coutumier de l'exercice.

Hervé restera une figure de notre Ville de Serris.

Nous avons eu beaucoup de chance de le connaître et de l'avoir dans nos effectifs depuis plusieurs d'années.

Il fait partie des personnalités qui vous font croire en l'humanité.

Il avait su créer à partir de son tempérament, de sa sensibilité, de sa joie de vivre, de ses singularités, une source nourricière offerte à qui voulait s'y désaltérer.

Il nous incombe à tous alors qu'il faut se résoudre au deuil

et à la tristesse de lui dire adieu, de faire que cette source ne s'assèche point.

De garder en mémoire son humanisme, sa bienveillance, son désir de faire aux mieux pour les Serrisiens et son inaltérable curiosité des gens.



Sa passion pour Serris n'était pas simplement sincère, elle était surtout, portée par un incroyable sens du service public et du service au public. Hervé était de ceux non pas irremplaçables mais surtout indispensables à une communauté comme celle de Serris.

Les hommages qui vont lui être rendus dans les jours qui viennent par ceux qui l'ont mieux connu ne sont rien d'autre que le fruit de ces années passées à faire découvrir à tous des merveilles de leçons de vie accumulées avant tout le monde et qui soudain vont terriblement nous manquer.

Sachez, que j'ai demandé que les drapeaux de notre commune soient en berne à partir de lundi et jusqu'au jour des obsèques.

Merci Hervé pour tout ce que vous avez apporté au sein de notre Police municipale aux côtés de Sabrina et de Philippe et de toute l'équipe plongée depuis samedi dans une infinie tristesse.

Je pense également dans ce moment de douleur à son épouse et à ses deux filles, ainsi qu'à tous ses proches frappés par ce drame et qui laisse un immense vide.

Au nom du conseil municipal et de l'ensemble de nos agents, en tant que maire et avec toute l'amitié que j'avais pour lui, je leur présente mes plus sincères condoléances.

Au revoir Hervé et merci

**Philippe DESCROUET**

Maire de Serris

Président de Val d'Europe agglomération

# Une bien belle Semaine bleue

Du 1<sup>er</sup> au 7 octobre, la Ville de Serris a proposé aux aînés des activités gratuites dans le cadre de la traditionnelle Semaine bleue. Franck BROLLIER, adjoint au Maire délégué à l'Animation et Servais YAHOUÉDÉOU, conseiller municipal délégué aux Seniors ont choisi « les 5 sens » comme thème de cette semaine bleue.



## — Samedi

Direction la Ferme des Communes en ce début de Semaine bleue afin d'assister gratuitement à la pièce de théâtre *Sur un air de tango*. 50 aînés avaient été invités à cette représentation.

## — Lundi

Début de la semaine avec deux animations variées. Le matin, la vue était au centre des activités sportives avec tir à l'arc et cécifoot. L'après-midi, les seniors ont pu s'initier au « do in », une technique d'automassage inspiré du Shiatsu.

## — Mardi

Mardi, la Semaine bleue avait pour thème l'odorat avec le matin, un atelier de fabrication de bougie parfumée et l'après-midi, un atelier « Aroma » sur les huiles essentielles.

## — Mercredi

Accompagnés de Dominique Brunel et Franck Brollier, adjoints au Maire de Serris et de Servais Yahouédéou, conseiller municipal, les aînés ont été conviés à une sortie culutrelle à Meaux: Cathédrale de Meaux, jardin Bossuet, Maison du Brie de Meaux (avec dégustation), déjeuner au restaurant et visite guidée du musée de la Grande Guerre. Une sortie plaisir où le thème des cinq sens de cette semaine était bien mis à l'honneur !

**5** Sens  
Thème de la  
Semaine bleue



Plus de photo







## — Jeudi

Le matin, le toucher et l'ouïe étaient à l'honneur avec un atelier modelage terre proposé par l'association Inventerre et un atelier de vitraux avec l'association Les Chênes vitrail.

L'après-midi, les seniors de Serris ont pu s'initier au djembé avec l'association Les Tambours parleurs. Merci aux associations de la ville qui se sont associées à la Semaine bleue proposée par la Ville.

## — Vendredi

Les aînés ont débuté avec un atelier Yoga des yeux, une méthode douce pour lutter contre la fatigue oculaire. Les seniors ne devaient pas se fier à leurs yeux l'après-midi lors des deux ateliers culinaires organisés au restaurant Le George. Ils étaient en effet invités à reconnaître des saveurs sans tenir compte de la couleur du plat, deviner le goût d'un dessert trompe-l'œil ou découvrir des odeurs. Après l'effort, le réconfort avec une tarte aux citrons maison.

## PLUS D'ANIMATIONS POUR LES SENIORS

Lors de cette Semaine bleue, les aînés ont découvert un nouveau visage, celui de Trudy, qui travaille au service Événement et protocole.



Trudy est dédiée aux seniors de la ville. Elle organisera et animera les Événements et sorties à destination des plus de 65 ans serrisseries: repas de fin d'année, colis gourmand, Semaine bleue, voyage, mais également de nouvelles activités qui seront mises en place progressivement. L'arrivée de Trudy répond au souhait de M. le Maire de développer encore plus les animations proposées aux Seniors.

**Vous souhaitez participer à ces animations ou être informés de ce que la Ville proposera aux seniors, Faites vous connaître auprès du service Événements et protocole**

En scannant le QR-Code ci-dessous,



ou en allant **sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr)**, puis en cliquant sur le bouton mes démarches (le bouton rouge tout en haut du site) puis en choisissant la rubrique Sport, loisirs et culture et enfin en remplissant le formulaire « seniors, inscrivez-vous pour participer aux animations ».

**Vous pouvez également vous rendre à l'Hôtel de Ville** munis d'une copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou envoyez les documents par mail à **[seniors@serris.fr](mailto:seniors@serris.fr)**

# Informé pour éviter le pire

**Suite au suicide de son fils Adrien, Monik GORGET, serrissienne depuis 32 ans a créé l'association « Adrien une justice pour les étudiants » et publié un livre *LE CARNET NOIR D'ADRIEN, la vérité sur le harcèlement en grande école*. Son but : combattre le harcèlement scolaire et le bizutage afin d'éviter que ce qui est arrivé à son fils ne se reproduise.**

## Qu'est-il arrivé à votre fils aîné Adrien ?

Adrien était un jeune serrissien qui souriait à la vie et à qui tout réussissait. Intelligent, musicien, sportif, passionné par mille choses, Bac S mention très bien, grand classé, il a choisi de faire des études dans l'aéronautique, visant l'exploration du ciel. Mais rien ne se passe comme prévu et pendant deux ans, après un bizutage très pénible, il va vivre un harcèlement sournois, constant et insupportable de la part de cinq de ses « camarades » de promotion. Il sera battu, isolé, un étudiant ira jusqu'à lui vandaliser sa voiture. À bout de forces, mon fils met fin à ses jours le 3 octobre 2015, au début de sa troisième année en cette grande école.

## Pourquoi avoir écrit ce livre ?

Avant de se suicider, Adrien a laissé des consignes afin qu'il ne soit plus jamais suivi et des informations importantes à l'écriture de sa biographie. J'ai souhaité lui rendre hommage et rétablir la vérité à travers *LE CARNET NOIR D'ADRIEN, la vérité sur le harcèlement en grande école* pour diffuser au maximum la dramatique mais banale histoire d'un étudiant qui met fin à ses jours à 20 ans.

Adrien étant mon fils aîné, je ne

connaissais pas les rituels d'entrée des nouveaux ou ces coutumes barbares qui sont placées sous silence par les établissements.

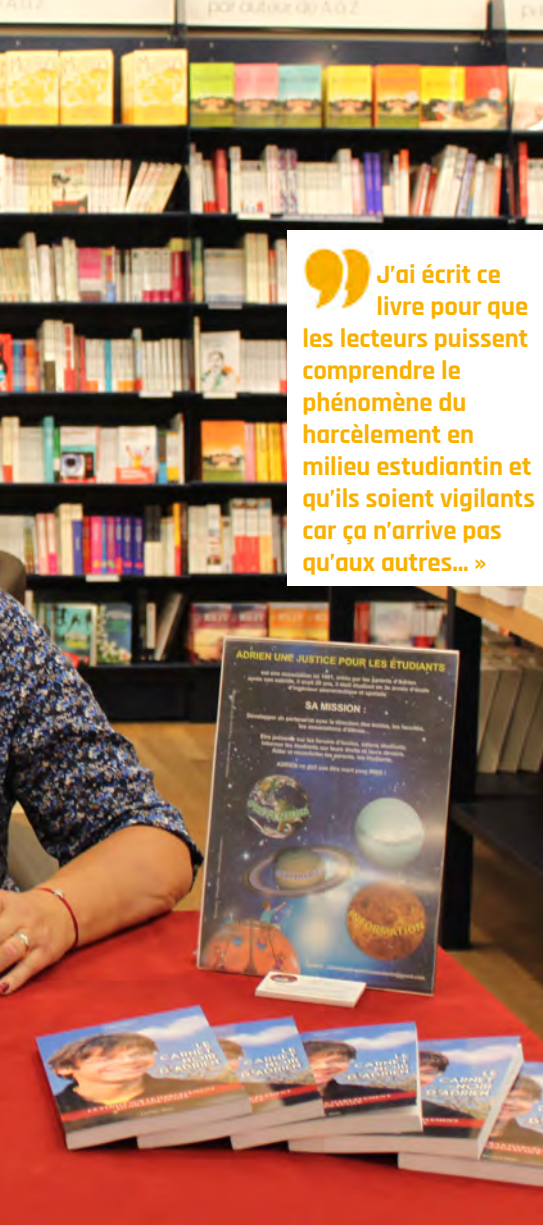
À travers mon livre qui retrace le bizutage, le harcèlement moral et physique, le cyberharcèlement subi par Adrien, j'espère faire de la prévention concernant le cursus supérieur et ainsi dénoncer certains agissements que l'on retrouve dans d'autres cas d'élèves suicidés pour les mêmes raisons.

Je souhaite aussi secouer les instances policières et judiciaires et mettre les écoles d'enseignement supérieur face à leurs responsabilités.

Je suis fatiguée d'entendre, de lire, que bien souvent les établissements ne prennent pas au sérieux le désarroi des familles et trouvent comme seule réponse « ce n'est que de l'enfantillage, il ne va pas se suicider ! » Et quand un malheur frappe leur établissement, la direction ferme la porte à la famille la laissant seule et dépourvue.

Ce livre aborde aussi les signes avant-coureurs du suicide qui passent inaperçus sur le moment. En me dévoilant, j'ai voulu que le lecteur puisse reconnaître ces comportements et ainsi peut-être sauver une vie.





« J'ai écrit ce livre pour que les lecteurs puissent comprendre le phénomène du harcèlement en milieu étudiant et qu'ils soient vigilants car ça n'arrive pas qu'aux autres... »



## Quel est l'objectif de votre association ?

Il existe beaucoup d'associations qui luttent contre le harcèlement en milieu scolaire jusqu'au niveau du lycée, peu pour le supérieur. En septembre 2018, j'ai créé avec mon époux l'association « Adrien une justice pour les étudiants » afin d'alerter sur le harcèlement, les violences physiques et morales entre pairs qui se pratiquent pendant les études supérieures.

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse a instauré une journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire au mois de novembre. Qu'en est-il du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ? Est-il conscient que le harcèlement ne s'arrête pas au lycée pour reprendre en milieu professionnel ? Une charte de bonne conduite est-elle suffisante ?

Malheureusement, les étudiants sont nombreux à mourir en silence pendant les week-ends d'intégration, lors de bizutage pourtant puni par la loi, et/ou suite au harcèlement subtil de leurs pairs. Les étudiants sont les oubliés de notre société en la matière. Actuellement, il n'y a pas de réelle sanction au niveau des établissements et des élèves.

À travers mes interventions, je veux briser l'omerta dans les grandes écoles, que les coutumes ancestrales des bizutages déguisés en week-ends d'intégration soient connues d'un large public afin de protéger les collégiens, les lycéens et les futurs étudiants. On oublie facilement que tous les élèves ne sont pas majeurs à la rentrée universitaire.

Mon souhait le plus cher serait de faire de la prévention au niveau des classes de terminales afin de les informer sur leurs droits et leurs devoirs, sur les week-ends d'intégration, le bizutage, dans le

but qu'ils fassent leur rentrée étudiante dans de bonnes conditions et en toute connaissance.

## Quels sont les messages que vous souhaitez passer ?

J'ai écrit ce livre pour que les lecteurs puissent comprendre le phénomène du harcèlement en milieu étudiant et qu'ils soient vigilants car ça n'arrive pas qu'aux autres... J'espère éveiller les consciences et dire aux témoins présents et silencieux qu'une seule main tendue aurait pu changer le destin d'Adrien. N'hésitez pas à prendre la parole pour soutenir les victimes de harcèlement et dénoncer leurs bourreaux !

### LE CARNET NOIR D'ADRIEN - LA VÉRITÉ SUR LE HARCÈLEMENT EN GRANDE ÉCOLE

Disponible sur Internet aux éditions Maïa, sur FNAC.com, Amazon, Cultura, Espace Culturel Leclerc et dans toutes les librairies sur commande.

### ASSOCIATION « ADRIEN UNE JUSTICE POUR LES ÉTUDIANTS »

Courriel: [adrien.justicepourlesetudiants@gmail.com](mailto:adrien.justicepourlesetudiants@gmail.com)

Facebook: [adrienjusticeetudiants](https://www.facebook.com/adrienjusticeetudiants)

## HARCÈLEMENT - SUICIDE : LES CONTACTS À CONNAÎTRE

### 3020

Non au harcèlement

N° gratuit depuis un poste fixe ou un portable et ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00 (sauf jours fériés)

### 3018

Numéro national pour les victimes de violences numériques.

Par téléphone 6 jours sur 7, de 9 h 00 à 20 h 00, par téléphone, sur 3018.fr par Tchat en direct, via Messenger et WhatsApp.

[www.nonauharcèlement.education.gouv.fr](http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr)

### 3114

Numéro national de prévention du suicide

Gratuit, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

## Ce que la Ville fait pour les écoles !



**Noura BELLILI**  
Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires et périscolaires et à l'Enfance

Cette rentrée aura été l'occasion de fêter les 30 ans de la première école de la commune, Jean de La Fontaine. 30 ans après son ouverture, notre groupe scolaire est toujours en très bon état. Cela est dû à la volonté de Philippe DESCROUET, Maire de Serris et de ses élus de mener depuis plusieurs années un programme permanent de rénovation et d'entretien de nos groupes scolaires : peinture, changement de toiture, remplacement d'un lave-vaisselle pour Jules Verne d'une valeur de 40 000 €, voici quelques-uns des travaux que nous avons réalisés cette année. Les écoles primaires dépendent en effet des communes. Si les enseignants sont sous l'autorité de l'Éducation Nationale, ATSEM, gardiens, personnel de restauration, animateurs sont gérés par la Ville. C'est elle qui paie les factures d'électricité des groupes scolaires, achète les ordinateurs, les écrans numériques, les photocopieurs, les ramettes de papier, donne le budget nécessaire aux professeurs des écoles pour acquérir les livres, les cahiers, prévoir des sorties ou des projets pédagogiques, organise la restauration scolaire, les études surveillées, met en place le Parcours Éducatif et Artistique Culturel, etc.

2,3 millions d'euros, soit 10 % des dépenses de la Ville sont ainsi consacrées à nos élèves de primaire. C'est une somme importante dans notre budget mais c'est un choix que nous avons fait car la place de l'école est fondamentale dans notre société ; c'est pour nous, une réelle priorité.

L'éducation, la socialisation, le savoir sont les fondements de cette institution. Plus qu'un lieu d'apprentissage, une école est un lieu de rencontres, un lieu de vie. Le rythme des écoles fixe le rythme d'un quartier, d'un village ou d'une ville. Les parents se rencontrent, se connaissent, se rassurent. Les enfants se disputent parfois, s'amuse et apprennent ensemble ! L'école participe grandement au « mieux vivre ensemble », si cher à notre équipe municipale. Alors merci au personnel communal qui agit quotidiennement dans les écoles, et merci aux enseignants pour leur engagement auprès des enfants.

## EFFECTIFS DES ÉCOLES

**Jean de LA FONTAINE** 204 élèves

**4 classes de maternelle: 76 élèves**  
Direction maternelle: M. OLANIER

**5 classes d'élémentaire: 128 élèves**  
Direction élémentaire: M. BOUVROT

**Jules VERNE** 254 élèves

**5 classes de maternelle: 109 élèves**  
Direction maternelle: M<sup>me</sup> COSNIER

**8 classes d'élémentaire: 165 élèves**  
dont 11 élèves en classe ULIS  
Direction élémentaire: M<sup>me</sup> CAILLOT

**Pierre PERRET** 309 élèves

**5 classes de maternelle: 123 élèves**  
**8 classes d'élémentaire: 186 élèves**  
dont 10 élèves en classe UEEA

Direction maternelle et élémentaire:  
M. DALMAS

**Robert DOISNEAU** 165 élèves

**3 classes de maternelle: 64 élèves**  
dont 6 élèves en classe UEMA

**4 classes d'élémentaire: 101 élèves**  
Direction maternelle et élémentaire:  
M. STAGLIANO

**Henri MATISSE** 160 élèves

**3 classes de maternelle: 63 élèves**

**4 classes d'élémentaire: 97 élèves**  
Direction maternelle et élémentaire:  
M<sup>me</sup> CARPENTIER

# 1112

ÉLÈVES  
DANS LES ÉCOLES

# 435

ÉLÈVES EN  
MATERNELLE

# 677

ÉLÈVES EN  
ÉLÉMENTAIRE

# 34

AGENTS MUNICIPAUX  
TRAVAILLENT POUR LES ÉCOLES  
(ATSEM, RESTAURATION, PERSONNEL  
ADMINISTRATIF, GARDIENS)

# 1006

REPAS SERVIS  
EN MOYENNE PAR JOUR  
DANS LES ÉCOLES

- Jean de La Fontaine: **191** repas par jour
- Robert Doisneau: **161** repas par jour
- Jules Verne: **231** repas par jour
- Henri Matisse: **149** repas par jour
- Pierre Perret: **274** repas par jour

## DATES DE CONSTRUCTION DES ÉCOLES DE SERRIS

1992 JEAN DE LA FONTAINE



1999 ROBERT DOISNEAU



2001 JULES VERNE



2004 HENRI MATISSE



2016 PIERRE PERRET



+

### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les écoles primaires (maternelles et élémentaires) sont gérées par les Villes
- Les collèges sont gérés par le Conseil départemental
- Les lycées sont gérés par le Conseil régional
- Le Personnel enseignant dépend de l'Éducation nationale
- Les ATSEM et les gardiens d'équipement sont employés par les mairies.

# 2,5 M €

## dépensés en 2022 pour les écoles

Si la gestion des professeurs des écoles et le contenu de l'enseignement dispensé dans les écoles dépendent de l'éducation Nationale, la commune a en gestion les écoles primaires. Petit résumé de ce que fait la Ville pour les écoles et vos enfants.

**750 000 €  
EN 2022**

L'entretien des groupes scolaires (ménage, travaux, réaménagement) est à la charge de la Ville. Peinture, rénovation des toitures, remplacement des lampes par des leds, etc. autant de travaux qui permettent à nos écoles d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Les fluides (eau, électricité) sont également prélevés sur le budget communal.

### ENTRETIEN ET TRAVAUX

**12 000 €  
EN 2022**

Les fournitures de bureau des écoles (papier, stylos, crayons, etc.) ainsi que les photocopieurs, ordinateurs, téléphone, etc. sont à la charge de la Ville.

**500 000 €  
EN 2022**

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ainsi que les gardiens d'école sont recrutés et rémunérés par la commune qui gère leur carrière. La Ville met à disposition 14 ATSEM aux enseignants. Les ATSEM se trouvent ainsi sous la responsabilité fonctionnelle du directeur ou de la directrice d'école pendant leur temps de travail.

**36 000 €  
EN 2022**

L'étude surveillée est une activité municipale réservée aux enfants scolarisés dans les écoles de Serris. Les enseignants sont rémunérés par la commune pendant les heures qu'ils effectuent dans le cadre des études.

### PÉRIMÈTRE SCOLAIRE

La Ville définit le périmètre scolaire, c'est-à-dire l'école où chaque enfant est affecté.

Les préinscriptions scolaires sont obligatoires et gérées par le service Accueil Famille. Les inscriptions peuvent se réaliser ensuite dans chaque école.

*Les fermetures ou ouvertures de classe ne sont pas du ressort de la Ville mais de l'Inspection Académique.*

### CONSTRUCTION

La création et l'implantation (choix de la localisation, construction, aménagement de locaux), ainsi que la suppression d'une école, relèvent d'une décision du conseil municipal. Les écoles de Serris ont été construites par l'intercommunalité (SAN du Val d'Europe puis Val d'Europe agglomération) et rétrocédées à la commune.

### ÉQUIPEMENT ET FOURNITURES

### ATSEM ET GARDIEN D'ÉCOLE

### ÉTUDE SURVEILLÉE

## RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire, qui n'est pas une compétence obligatoire des communes, est sous la responsabilité de la Ville : personnel de restauration, animateurs, équipement des cuisines, préparation des repas, choix du prestataire de restauration, etc.  
La ville prend en charge + de 50 % du prix coûtant de chaque repas.

**1 030 000 €**  
**EN 2022**

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Chaque école a un budget propre laissé à la disposition des directeurs et directrices d'écoles. Ce budget est attribué par la Ville. Il permet par exemple l'achat de fournitures scolaires (livres, cahier, etc.), des malles PPMS, du paiement des frais de scolarité, de prestataires ou du transport pour la piscine.

**88 000 €**  
**EN 2022**

## PROJETS PÉDAGOGIQUES

La Ville finance les projets pédagogiques des écoles.  
La somme allouée à chaque projet est votée en Conseil Municipal en fonction de la pertinence du projet.

**20 000 €**  
**EN 2022**

## PEAC

La Ville propose aux écoles primaires un accès privilégié à la culture dans le cadre du Parcours Éducatif Artistique et Culturel (PEAC). Chaque enfant peut ainsi, chaque année, assister à des représentations, rencontrer des artistes, visiter une exposition ou s'initier à la pratique artistique.

**25 000 €**  
**EN 2022**

## ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Les élus de Serris ont souhaité équiper chaque école élémentaire d'écrans numériques interactifs (ENI). 15 ENI sont déjà en fonctionnement et 5 le seront d'ici la fin de l'année. Toutes les classes élémentaires seront équipées avant 2026. La Ville fournit également des ordinateurs chromebook aux écoles.

**35 000 €**  
**EN 2022**

## MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL

Tables, chaises, scène, salle polyvalente, sono... Tout le matériel nécessaire aux fêtes et spectacles de fin d'année ou aux formations est livré, prêté et éventuellement installé gracieusement par la commune. Cette prestation offerte par la Ville permet aux écoles de faire d'importantes économies en location.

**10 %**  
DES DÉPENSES TOTALES  
DE LA VILLE  
SONT CONSACRÉES  
AUX ÉCOLES  
(DÉPENSES TOTALES  
PAR POLITIQUES PUBLIQUES:  
24,3 M €)





M. MANCEL, ancien Maire de Serris,  
M. LE DÉVÉHAT, ancien directeur de l'école élémentaire,  
M. GAYAUDON, ancien Maire de Serris  
et M<sup>me</sup> BEAUNÉ, ancienne directrice de l'école maternelle



## Joyeux anniversaire Jean de La

**Le vendredi 23 septembre, le groupe scolaire Jean de La Fontaine a fêté ses 30 ans. Pour l'occasion, la Ville avait réuni anciens élèves, et élus, anciens autour des enseignants de l'époque et d'aujourd'hui pour une soirée conviviale d'anniversaire.**

Le groupe scolaire Jean de La Fontaine, inauguré en novembre 1992, est la première école construite par le SAN des portes de la Brie (devenu Val d'Europe agglomération depuis).

Pour l'occasion, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération et Noura BELLILI, son adjointe à l'Enfance et aux affaires scolaires avaient convié les élèves qui avaient fréquenté l'école les premières années, les anciens et actuels inspecteurs de l'Éducation nationale, M. VARENNES et Mme OSTAN, ainsi que Mme BEAUNÉ et M. LE DÉVÉHAT, respectivement directrice de l'école maternelle et directeur de l'école élémentaire lors de l'ouverture.

De nombreux élus étaient présents dont Mme AUDRAIN, ancienne élue à l'Enseignement,



Plus de photos  
[www.serris.fr](http://www.serris.fr)  
f Ville.de.Serris







# Anniversaire de La Fontaine!

# 30 ans

M. CHOPLIN, élu présent à l'inauguration de l'école, et les deux précédents Maires de Serris : M. MANCEL et M. GAYAUDON.

Cette soirée fut aussi l'occasion pour la Municipalité de mettre à l'honneur Jacques BOUVROT, directeur de l'école élémentaire Jean de La Fontaine depuis 2003. Après que M. Le Maire ait remercié tous les acteurs éducatifs (enseignants, Atsem, animateurs, personnel de restauration...) et que le gâteau des 30 ans ait fait son entrée, la soirée a continué autour de retrouvailles chaleureuses entre anciens élèves mais aussi entre les enseignants et les enfants qui ont bien grandi depuis 30 ans.

Une soirée à l'ambiance conviviale nostalgique et joyeuse à la fois pour bien fêter la première école de la ville.



**À l'occasion des 30 ans de Jean de La Fontaine, Jacques BOUVROT a reçu la Médaille de la Ville.**

## **UN HOMME À L'HONNEUR : JACQUES BOUVROT**

Jacques BOUVROT est le directeur de l'école élémentaire Jean de la Fontaine depuis 2003. Serris a été son premier poste d'instituteur. En effet, à sa sortie de l'école normale, il souhaitait enseigner en milieu rural. Son premier choix était une classe unique à Cucharmoy, une petite ville entre ici et Provins. Le hasard de la vie a fait qu'il n'a pas obtenu ce choix, heureusement car l'école a fermé l'année suivante en raison d'un manque d'élèves. Son deuxième choix a été exaucé : il s'agissait de Serris.

Depuis cette année de 1989, Jacques a toujours été fidèle au poste. Il a depuis accueilli, rentrée après rentrée, 1511 Serrisais ! Il aura l'occasion d'augmenter ce nombre car il souhaite rester dans cette école jusqu'à sa retraite.

Pour son engagement sans faille et son rôle prépondérant à Serris, (il a entre autre créé le club de tennis de table et a été le premier à vouloir accueillir les enfants des personnels prioritaires pendant le confinement), Philippe DESCROUET et Noura BELLILI lui ont remis la Médaille de la Ville.



# La Zac du Couternois continue son développement

**La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Couternois continue son développement. Après avoir accueilli notamment Récréation, Schenker Goodman, Ruban de Normandie et Auchan Drive, Autonom<sup>®</sup>, par Argan a été inauguré fin septembre, quelques jours après la pose de la première pierre d'un complexe hôtelier de 241 chambres; preuve que Serris et le Val d'Europe sont toujours aussi attractifs.**

## UNE OFFRE HÔTELIÈRE DIVERSIFIÉE À SERRIS

Le mercredi 21 septembre, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe Agglomération, accompagné de Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire aux Commerces et d'Alain DELJEHIER, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme opérationnel, de Thierry CERRI, Conseiller départemental et Vice-Président de Val d'Europe agglomération en charge du Développement Économique, du Tourisme et de l'Emploi, de Laurent GIROMETTI, Directeur général Epamarne/ EpaFrance, de Marc PLISSON, Directeur général du groupe Akena, d'Anne-Claire BOOTZ, Directrice du Développement et projets immobiliers du groupe B&B et de Bruno Froger, Promoteur et maître d'ouvrage, ont posé la première pierre d'un complexe hôtelier ZAC du Couternois.

Ce projet proposera 241 chambres réparties en deux établissements: un hôtel 3 étoiles B&B et un hôtel 4 étoiles Akena. Un restaurant et un parking de 201 places compléteront ce projet qui devrait ouvrir au printemps 2024 et créer près de 100 emplois directs ou indirects.

L'hôtel Akena sera le premier hôtel 4 étoiles sorti de terre de cette entreprise française. L'hôtel B&B présentera également un concept inédit avec ce nouvel établissement. Situés à quelques pas de l'hôtel Eklo inauguré l'an dernier, ces deux hôtels proposeront une gamme différente d'hébergement pour que tous les visiteurs trouvent une offre adaptée à leurs besoins et leur budget. Ces deux établissements viendront compléter l'offre hôtelière de Serris et plus globalement du Val d'Europe qui, avec 12000 chambres, en font le second pôle hôtelière de France derrière Paris.



(De gauche à droite) Ronan LE LAN, Président du Directoire d'Argan, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, Jean-Claude LE LAN, Président Fondateur d'Argan, Laurent GIROMETTI, Directeur général d'Epamarne/Epafrance et Nathalie TORTRAT, Conseillère Régionale.

## LE 1<sup>ER</sup> ENTREPÔT QUI PRODUIT SON ÉNERGIE VERTE INAUGURÉ À SERRIS

— Vendredi 23 septembre, Autonom<sup>®</sup>, un entrepôt de 12 000 m<sup>2</sup> développé par l'entreprise française Argan a été inauguré. Autonom<sup>®</sup> a été livré en janvier 2022 dans la ZAC du Couternois. **Il s'agit du premier entrepôt en France équipé d'une centrale photovoltaïque couplée à des batteries de stockage pour l'auto-consommation.** Grâce à cet équipement, l'entrepôt est alimenté pour l'ensemble de ses besoins à hauteur de 50 % par de l'énergie verte produite localement et à 100 % pour ses besoins de chauffage et d'éclairage grâce à la mise en place d'équipements d'éclairage et de chauffage à haut rendement énergétique (LED et pompes à chaleur électrique). Le bilan carbone en résultant est donc neutre.

Le premier Autonom<sup>®</sup> développé à Serris va devenir la norme des entrepôts développés par Argan, société foncière familiale spécialisée en développement et location de plateformes logistiques pour des entreprises de premier plan. Elle gère une centaine d'entrepôts en France. L'entrepôt de Serris héberge les entreprises Sanofi et DHL.



## Visiocom : un minibus gratuit pour la Ville

Lundi 26 septembre, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération et Dominique BRUNEL, adjointe au Maire déléguée aux Commerces avaient convié les neuf partenaires de notre minibus municipal.

Ce minibus de neuf places est mis à disposition gratuitement à la ville de Serris pour trois ans par la société Visiocom. Grâce au soutien des sociétés dont les logos apparaissent sur ce bus, les associations sportives, les services Jeunesse et Sport et Enfance et affaires scolaires peuvent ainsi en bénéficier pour leurs déplacements le week-end, leurs sorties pour les jeunes ou les centres de loisirs.

Merci à nos partenaires : Indiana Café, Saur, Autonom<sup>®</sup> par Argan, Copyfax groupe ARJ, Avenir Renovations, ORPI, Agenor Groupe, LCG77 et Chez Milen.





# Bravo et merci!

## World Clean Up day

Samedi 17 septembre, Serris, sur une initiative de Val d'Europe Agglomération, a participé à nouveau au World Clean Up Day. Plus de 60 personnes ont arpenté les rues de la commune pour nettoyer les rues. Ce ramassage a donné lieu à des trouvailles insolites : un pot de peinture, des barres de métal, ou encore une imprimante... et bien sûr des mégots, une multitude de mégots !

Les participants étaient ensuite invités à se retrouver au village du World Clean Up day installé cette année à Chessy.

Comme l'ont répété Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe Agglomération et Francis TSARAMANANA, Conseiller municipal délégué à la Propreté urbaine, « la propreté est l'affaire de tous ».

**En septembre, la Ville de Serris a participé à deux opérations nationales de nettoyage des rues : le World Clean Up Day et Nettoyons la nature. Merci aux participants de ces opérations citoyennes.**

## Nettoyons la nature

Vendredi 23 septembre, le collège Madeleine Renaud, sur l'initiative de Madame CHARTON, Conseillère Principale d'Éducation, a pris part à l'opération nationale « Nettoyons la nature ». 60 élèves de 6<sup>e</sup>, accompagnés de l'équipe enseignante et d'Henri PEREZ, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et de Francis TSARAMANANA, Conseiller municipal délégué à la Propreté urbaine, ont ainsi arpenté les rues de notre ville armés de leurs sacs-poubelles. Le ramassage de cette année a une nouvelle fois été productif, mais on remarque que d'année, en année, le poids de déchets ramassés diminue, preuve que les rues sont de plus en plus propres et que les gens prennent conscience du respect de l'environnement.

Merci à tous les participants de ces deux opérations !

# Détenteurs de poules, volailles, lapins... Faites-vous connaître!

L'arrêté ministériel R.427-6 du Code de l'Environnement fixant les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et les conditions de destruction associées impose aux détenteurs d'animaux de basse-cour (volailles, lapins, pigeons) d'être comptabilisés.

Pour ce faire, merci de vous faire connaître auprès de la Police Municipale:

- Par mail: [police.municipale@serris.fr](mailto:police.municipale@serris.fr) en indiquant nom, prénom, adresse, espèce d'animal détenue
- Ou directement en passant au poste de Police Municipale - 12 rue Émile Cloud - 77700 Serris




Le plateau surélevé à l'intersection de la rue Émile Cloud et des rues de Magny et du Clos d'Orange a été rénové cet été. Des travaux supplémentaires ont eu lieu pendant la première semaine des vacances de la Toussaint suite à des imperfections de mise en œuvre.

## PLANNING PRÉVISIONNEL DE LIVRAISON DES FUTURS PROGRAMMES


2022

2<sup>e</sup> semestre


PARC SPIRIT 



4<sup>e</sup> trimestre

LA FERME DES CÉLESTINS 



ESPRIT FAUBOURG 



AU FAUBOURG DU TEMPLE 



2023

1<sup>er</sup> trimestre

LES COTTAGES D'AMILLY 



FOYER RÉMOIS 



**Conseil municipal**

Le prochain conseil municipal aura lieu :

Lundi 12 décembre, 20h00

Les séances ont lieu à l'Hôtel de Ville et sont à nouveau ouvertes au public.

Vous pouvez également les suivre en direct sur notre [page facebook VilleDeSerris](#).



### Les arrêtés, délibérations et décisions du Maire sont [serris.fr](#)

Les arrêtés, délibérations et décisions du Maire ainsi que les procès-verbaux des Conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune.

[www.serris.fr](#), rubrique **citoyenneté**

# Expression politique

Conformément aux dispositions de la loi du 27 avril 2002 dite de "démocratie de proximité", "Le Serrisien" ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur seule responsabilité.

## CONTINUONS ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

UNE RENTRÉE PLEINE DE PROMESSES  
La rentrée est généralement l'occasion de prendre de bonnes résolutions. Après deux années compliquées, l'animation locale a connu un regain d'activités. Vous avez été nombreux à participer à « Bougez votre été » et aux « Journée à la mer pour 1 € », deux opérations municipales très appréciées des familles et qui ont connu un vif succès. L'été a permis de lancer de multiples travaux sur l'espace public, dans les écoles et les crèches, les gymnases et les stades. Le renforcement de l'attractivité de notre commune se poursuit, avec l'arrivée prochaine de deux nouveaux hôtels et d'un restaurant dans la ZAC du Couternois et l'inauguration du bâtiment ARGAN dans la même zone. Sans compter le très beau projet Saint-Colomban avec la construction d'un établissement d'enseignement catholique privé, avec une ouverture prévue en septembre 2023 dans un bâtiment provisoire. L'automne est également synonyme de retrouvailles au travers du forum des associations, l'accueil des nouveaux arrivants, le lancement de la nouvelle saison culturelle... Cette rentrée est aussi marquée par la flambée des prix de l'énergie, qui touche chaque ménage et va amener chacun à réduire sa consommation. Nous poursuivons notre politique de sobriété énergétique engagée depuis des années: isolation thermique des écoles, passage aux leds pour l'éclairage public, installation de panneaux photovoltaïques... Ces mesures nous permettront de maintenir nos services publics. Nous maintenons le cap, mais en nous adaptant à la crise actuelle.

## VIVONS SERRIS AUTREMENT (MINORITÉ)

Après le rose et le vert d'Octobre, respectivement pour sensibiliser au cancer du sein et à la recherche sur les maladies mentales, Novembre nous propose sa journée mondiale de la Gentillesse (le 3), celle de la lutte contre le harcèlement scolaire (le 5) et celle, internationale, de la Tolérance, le 15.

Et Décembre se pare de rouge dès le 1er jour pour la lutte contre le sida, met à l'honneur les personnes handicapées (le 3), les Volontaires (le 5), les Droits de l'Homme (le 10) avant la journée internationale de la Solidarité Humaine (tout un programme!) le 20. Autant d'occasions pour montrer que l'on fait attention à l'autre, en ces temps difficiles...

Julien DEGLIAME | 0660 80 84 47 | [j.degliame@serris.fr](mailto:j.degliame@serris.fr)

■ Directeur de la publication: Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Secrétariat de rédaction: Service Communication: Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH.

Photos: Service Communication, Créa Photo. Conception graphique: Service Communication.

Tirage: 5500 ex. Dépôt légal: 4<sup>e</sup> trimestre 2022.

Impression: Gestion Graphic. Imprimé sur du papier norme PEFC, Certification Label Imprim'Vert.



# Je m'engage au Conseil Municipal des Jeunes !

**Le mandat du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) va bientôt s'achever. Vous voulez vous engager pour la Ville ? N'hésitez pas à vous porter candidat pour rejoindre cette instance de démocratie participative.**

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

### Composition

**20 membres** maximum (idéalement dix filles et dix garçons).

### Qui peut être candidat ?

Tout Serrissien de 5<sup>e</sup> ou en 4<sup>e</sup> qui veut s'engager de manière volontaire et à titre individuel.

### Comment candidater ?

Il vous suffit de compléter le bulletin de candidature (disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr)) et de l'envoyer par courriel à [cmj@serris.fr](mailto:cmj@serris.fr) au plus tard le 18 novembre.

## COMMENT FONCTIONNE LE CMJ ?

Le Conseil Municipal des Jeunes se réunit au moins une fois par mois et s'organise en séances de travail qui traitent de thèmes en lien avec la citoyenneté (culture, solidarité, environnement, santé...). Il est consulté sur les grands projets de la ville, notamment ceux en lien avec les adolescents

Il peut être force de propositions qu'il présente en assemblées plénières. Celles-ci sont présidées par le Maire et/ou son représentant. Les membres du CMJ sont les représentants des enfants de la ville de Serris lors des cérémonies officielles.

**PLUS D'INFOS**

[cmj@serris.fr](mailto:cmj@serris.fr)

# / À L’AFFICHE



**VENDREDI 11 NOV. 15 H 00**

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Monument aux Morts  
puis Hôtel de Ville

Dépôts de gerbes, lecture de lettre  
de poilus, personnes en tenue  
d'époque, discours

**SAMEDI 12 NOV. 21 H 00**

## ALEX VIZOREK AD VITAM

Ferme des Communes

Humour - Tout public

Tarifs: 29 € / 23 €

[www.fermedescommunes.fr](http://www.fermedescommunes.fr)

**SAM. 19 NOV. 9 H 00-17 H 00**

## BOURSE JOUETS SKI

Salle polyvalente Jules Verne

Jouets, vêtements de ski et acces-  
soires, articles de puériculture.

[dansevaldeurope.fr](http://dansevaldeurope.fr)



**19 ET 20 NOVEMBRE**

## LE VAL DES JEUX

Gymnase Éric Tabarly

Jeux de société, jeux de rôle,  
escape game, tournois, boutique  
spécialisée. Restauration sur place.  
Entrée libre

[www.levaldesjeux.com](http://www.levaldesjeux.com)

**26 ET 27 NOVEMBRE**

## SALON VINS ET GASTRONOMIE

Ferme des Communes

Spécialités des producteurs de  
l'association « Vins et gastronomie  
de France ». Entrée libre

[vinsetgastronomie.fr](http://vinsetgastronomie.fr)

**JEUDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE, 19 H 00**

## LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Feux d'artifice, animations, arrivée  
du Père Noël. Entrée libre.

[www.fermedescommunes.fr](http://www.fermedescommunes.fr)



**SAMEDI 3 DÉCEMBRE, 21 H 00**

## LÉO BRIÈRE L'EXPÉRIENCE INTERDITE

Ferme des Communes

Magie Mentalisme - Tout public

Tarifs: 24 € / 19 €

[www.fermedescommunes.fr](http://www.fermedescommunes.fr)

**SAM. 10 DÉC. 11 H 00-17 H 00**

## MARCHÉ DE NOËL DE SARIA

Place de Saria

Produits du terroir, jouets en bois,  
objets créatifs, restauration. Anima-  
tions gratuites offertes par la Ville:  
tour de calèche, photo souvenir  
avec le Père Noël.

**LUNDI 12 DÉCEMBRE, 20 H 00**

## CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville

La séance est ouverte au public  
et diffusée en direct sur la page  
Facebook de Serris.

**Tous les évènements de la ville**

sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr) et sur notre page Facebook officielle  VilleDeSerris